



Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R486A Catégorie A PEMP à élévation verticale

Code RNCP/RS : RS5084 – CNAM – 02/03/2020

Objectifs de la Formation : Conduire et utiliser une PEMP (plate-forme élévatrice mobile de personnels) en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ...).
2. Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité). Résumé de la certification Une question ?
5. Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
7. Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...).
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
11. Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Public concerné : Tout conducteur, ayant une expérience avérée dans la conduite des PEMP ou ayant reçu une formation et amené à conduire des PEMP de catégorie A de façon régulière ou occasionnelle.

Niveau d'admission : Maîtrise de la langue française

Lieu : ACOFORMA

Durée : 1 jour.

Nombre de participants : 6 participants maximum.

Méthode pédagogique : Tests théoriques et exercices pratiques conformes à la recommandation R486A et au FAQ.

Evaluation : Examen théorique et évaluation pratique permettant à l'employeur la délivrance d'une autorisation de conduite sur la catégorie concernée de la recommandation R486A.

Validation : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.

Indicateurs de résultats : Taux de réussite : 89.3 % Satisfaction des stagiaires : 96 % Qualité des intervenants : 96 %



PROGRAMME

THEORIE

Evaluation des connaissances théoriques :

- Connaissances générales :
 - Rôles et responsabilités
 - Acteurs en prévention
 - Types de PEMP
- Technologie et stabilités des PEMP :
 - Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes,
 - Identifier les postes de commande, les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle,
 - Comprendre la stabilité des PEMP.
- Exploitation des PEMP :
 - Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir,
 - Respecter les limites d'emploi des PEMP,
 - Connaître les règles de choix et de port d'EPI contre les chutes de hauteur dans les PEMP,
 - Connaître les objectifs du balisage de la zone d'évolution
 - Savoir identifier les pictogrammes et panneaux de signalisation
- Entretien :
 - Détecter les principales anomalies.

PRATIQUE

Evaluation des savoir-faire pratiques :

- Prise de poste et mise en service :
 - Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter,
 - Procéder à une vérification visuelle de la PEMP.
- Adéquation :
 - Vérifier l'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer,
 - Identifier les risques liés à la zone d'évolution
- Mise en place, conduite, manœuvres 1A
- Conduite, manœuvres 3A
- Fin de poste / maintenance.